

GÉRER UN CONFLIT PAR LA MÉDIATION

REMISE EN MARCHÉ D'UN SITE INDUSTRIEL BLOQUÉ PAR DES GRÈVES

Le site industriel d'un groupe de production chimique en proie à de graves conflits sociaux depuis des mois voit sa capacité de production menacée par les grèves des opérateurs postés et les surcoûts pour l'usine atteindre plusieurs dizaines de millions d'euros.

La Direction fait appel à CESAR CONSULTING pour débloquer la situation.

LE CONTEXTE

Fort d'un effectif de 725 salariés, le site doit faire évoluer ses méthodes de fabrication, ses process de travail, ses installations pour s'adapter à son marché en pleine mutation.

Fermeture d'ateliers, automatisation des process, évolutions des métiers et repositionnement des lignes hiérarchiques : autant de chantiers à mettre en œuvre et de sujets d'inquiétude pour les personnels.

Pour remobiliser les équipes, ramener vers elle l'encadrement en passe de se désolidariser, sortir d'une situation de « guérilla », la direction du site a demandé à notre cabinet de la conseiller dans la construction d'un projet partagé avec l'encadrement et dans la négociation sociale de ce projet.

LA MISSION

L'enjeu est de sortir d'une confrontation permanente entre la Direction et les Partenaires Sociaux pour restaurer un dialogue authentique autour d'un projet partagé. Cela passe par la consultation des équipes et par la mise en place et l'animation de groupes de travail impliquant toutes les parties.

La première étape consiste à impliquer l'encadrement et les partenaires sociaux dans l'expression d'un projet pour le site et dans sa communication auprès de l'ensemble des personnels.

La deuxième étape consiste à organiser des journées de formation interactive pour le management autour de la maîtrise de la relation sociale (connaissance du monde syndical, technique de négociation et de communication,...).

Parallèlement, en amont des élections syndicales, il s'agit de conseiller la direction dans la mise en place d'une stratégie sociale adaptée.

LES RÉSULTATS

Les grèves ont cessé dès le premier mois d'intervention.

En 6 mois, le client a pu reprendre l'initiative sur le plan économique et social, notamment créer des relations raisonnables et constructives avec les partenaires sociaux, ce qui a permis la mise en place du projet de ré-industrialisation.